

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY



VICHYCOMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 17 FEVRIER 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 31

Votants : 33 (dont 2

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

N° 1

OBJET :

**ACQUISITION
DE TITRES
RESTAURANT**

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - F. SENNEPIN - N. COULANGE – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

**AUTORISATION DE
CONCLUSION DE
L'ACCORD-CADRE**

MM. R. LOPEZ – E. BARGE - P. SEROR – S. BAUD - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS - JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **21 FEV. 2022**

Publiée ou notifiée

le : **21 FEV. 2022**

Absents avant donné procuration :

M. Michel MARIEN à M. Patrick SEROR – M. Jean-Marc BOUREL à Mme Nicole COULANGE

Absents excusés :

Mmes et M. M. CHARASSE – C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. et Mmes J. TERRACOL – F. SZYPULA – P. COLAS – B. BAYLAUCQ – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - JD. BARRAUD – J. BLETTERY – J. ALAMAZAN – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : Jean-Claude BRAT, Vice-Président.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code la commande publique,

Vu la délibération n° 3 du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020 autorisant le Bureau Communautaire notamment en son paragraphe D, lorsque les crédits sont inscrits au budget, « ... à décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieurs aux seuils européens, ainsi que de prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Considérant que l'accord-cadre de mise à disposition de titres restaurant pour les agents de Vichy Communauté doit être relancé avec une prise d'effet du nouveau contrat au 1^{er} juin 2022,

Considérant que cet accord-cadre à bons de commande consiste à mettre à disposition des agents répondant aux conditions légales, une participation financière leur permettant d'acquitter en tout ou en partie le prix d'un repas dans les restaurants ou commerces assimilés,

Considérant que le montant estimé annuel du futur contrat est de 414 000 € H.T., son maximum annuel de 600 000 € H.T. et sa durée d'une année reconductible trois fois une année,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'autoriser la conclusion, après mise en œuvre de la procédure de mise en concurrence et attribution du contrat par la Commission d'Appel d'Offres, de l'accord-cadre de mise à disposition de titres restaurant pour les agents de Vichy Communauté,

- d'autoriser le Président ou la Conseillère déléguée à la Commande Publique, à signer l'accord-cadre correspondant et tous documents utiles à sa bonne exécution.

- que les dépenses seront imputées au budget de Vichy Communauté,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 17 février 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

	Signé numériquement par FREDERIC AGUILERA DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002 433998903, CN=Certinomis - Easy CA Raison : J'ai approuvé ce document. Emplacement : A vichy Date : Vendredi 18 février 2022 16:25:53
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 1 DU BUEAU COMMUNAUTAIRE DU 17 FEVRIER 2022

Objet de l'acte : - ACQUISITION DE TITRES RESTAURANT - AUTORISATION DE
CONCLUSION DE L'ACCORD-CADRE

.....

Date de décision: 17/02/2022

Date de réception de l'accusé 21/02/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 17FEV2022_1

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220217-17FEV2022_1-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .4

Commande Publique

Autres types de contrats

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 1.pdf (99_DE-003-200071363-20220217-17FEV2022_1-DE-1-1_1.pdf)